



Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Distr. générale
12 mai 2025
Français
Original : anglais
Anglais et français uniquement

Conseil

Neuvième session

Istanbul (Türkiye), 30 et 31 janvier 2025

Point 3 de l'ordre du jour

**Examen et adoption du rapport sur les travaux
de la Banque de technologies menés en 2024,
établi par le Conseil à l'intention
de l'Assemblée générale**

Rapport sur les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en 2024

I. Contexte

1. La Banque de technologies pour les pays les moins avancés a été créée par l'Assemblée générale en janvier 2017 et est entrée en activité en 2018. Son siège se trouve à Gebze (Türkiye) et ses principaux mandats, tels qu'énoncés dans sa Charte, sont les suivants :

- a) renforcer les capacités scientifiques, technologiques et d'innovation des pays les moins avancés, en particulier celles de repérer, d'absorber, de mettre au point, d'intégrer et de déployer plus largement des technologies et innovations, notamment autochtones, et leur permettre de mieux aborder et traiter les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle ;
- b) appuyer l'élaboration et l'application de stratégies nationales et régionales relatives à la science, à la technologie et à l'innovation ;
- c) consolider les partenariats entre les entités publiques actives dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, et avec le secteur privé ;
- d) encourager la coopération entre tous les acteurs associés à la science, à la technologie et à l'innovation, notamment les chercheurs, les instituts de recherche et les entités des secteurs tant public que privé, dans les pays les moins avancés et entre eux, ainsi qu'avec leurs homologues dans d'autres pays ;
- e) favoriser et faciliter le repérage et l'utilisation des technologies appropriées par les pays les moins avancés, tout en respectant les droits de propriété intellectuelle et en stimulant, sur les plans national et régional, la capacité de ces pays d'exploiter efficacement les technologies afin de susciter des changements en profondeur.



2. En outre, le mandat de la Banque de technologies a été consolidé dans le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, les États Membres ayant réaffirmé qu'elle servirait d'interlocutrice principale pour faire en sorte que ces pays renforcent leurs capacités scientifiques, technologiques et d'innovation, en vue de la constitution d'un potentiel de production durable et de la promotion de la transformation structurelle de l'économie. Ce mandat place la Banque au cœur de l'action menée par les pays les moins avancés pour consolider leurs capacités scientifiques, technologiques et d'innovation au moyen du transfert de technologie et du renforcement des aptitudes technologiques locales.

II. Gouvernance, responsabilité et transparence

3. La Banque de technologies est régie par un Conseil constitué de 13 membres désignés par le Secrétaire général, comprenant des représentants d'États Membres et des spécialistes de la science, de la technologie, de l'innovation et de la coopération pour le développement, désignés par le Secrétaire général. Ils siègent à titre personnel pour un mandat de trois ans. Le Conseil actuel comprend sept représentants permanents d'États Membres auprès de l'Organisation postés à New York.

4. La Charte de la Banque de technologies autorise les membres du système des Nations Unies à participer à son conseil en qualité d'observateurs. L'Agence internationale de l'énergie atomique, la Banque mondiale, la CNUCED, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) participent activement à ce titre aux réunions du Conseil.

5. Le Ministère turc des affaires étrangères a également assisté aux réunions du Conseil en qualité d'observateur.

6. Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 juillet 2024 et s'est déclaré satisfait des progrès accomplis sur les plans de l'application du programme de réforme, de la direction générale de l'institution et de la nomination d'un nouveau directeur général. Il s'est réuni également le 8 novembre 2024 afin de contribuer à l'élaboration du plan stratégique pour 2025-2027.

7. À la fin du mois de décembre 2024, la Banque de technologies était parvenue à un taux d'exécution de 100 % concernant toutes les recommandations d'audit qui n'avaient pas encore été suivies d'effet. Étant fermement attachée à la responsabilité et à la transparence, elle a décidé de publier tous les futurs rapports d'audit sur son site Web officiel, garantissant un accès public.

III. Exécution du programme de travail

8. La présente section est composée de trois parties, portant sur les principaux axes de travail, comme suit : a) recherche, analyse et évaluation des besoins technologiques ; b) repérage des technologies, conception de projets et transfert de technologies ; c) renforcement des capacités, durabilité et transposition à plus grande échelle.

A. Recherche, analyse et évaluation des besoins technologiques

9. En 2024, la Banque de technologies a sensiblement progressé sur le plan de l'évaluation des besoins technologiques au Malawi, en République démocratique populaire lao et en République-Unie de Tanzanie, afin de déterminer quelles sont les solutions technologiques prioritaires essentielles pour parvenir au développement et catalyser un investissement privé. En République démocratique populaire lao, les besoins technologiques ont été évalués selon une nouvelle méthode mettant l'accent sur de vastes consultations entre les parties prenantes au niveau national. Du fait de difficultés d'exécution ayant entraîné des retards, cette évaluation sera achevée au premier trimestre de 2025.

10. En République-Unie de Tanzanie, l'évaluation des besoins technologiques menée en collaboration avec l'Autorité internationale des fonds marins et l'Autorité de la pêche en haute mer a porté sur l'économie bleue : c'est la première fois que la Banque de technologies s'intéressait spécifiquement à ce domaine. Un atelier des parties prenantes organisé à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) en août 2024 a réuni plus de 40 hauts fonctionnaires, universitaires, représentants du secteur privé et acteurs de la société civile pour conduire l'évaluation, qui devrait être achevée au début de 2025.

11. Au Malawi, l'évaluation des besoins technologiques, lancée en mars 2024 en partenariat avec le Ministère de l'éducation, a permis de mener à bien l'analyse du contexte scientifique, technologique et d'innovation. Elle progresse à présent vers la phase d'analyse sectorielle et devrait être complétée d'ici le deuxième trimestre de 2025.

12. En 2024, des mesures ont été prises pour renforcer l'attachement des pays et des partenaires à la prochaine série d'évaluations des besoins technologiques, dont la mise en place est prévue en 2025. Le Burkina Faso, le Népal et la Zambie ont déjà bien avancé, ce qui reflète une volonté d'élargir la portée et l'effet du programme, ainsi qu'une forte demande persistante.

13. Outre l'utilité de l'évaluation des besoins technologiques pour le développement national, celle-ci est un important outil de sensibilisation dans les instances internationales, renforçant les arguments en faveur d'un plus grand appui aux pays les moins avancés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Les faits probants et les observations découlant des évaluations des besoins technologiques ont été présentés et diffusés dans plusieurs instances internationales, notamment aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (avril et octobre 2024), du forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable (septembre 2024), au Forum sur l'avenir des pays les moins avancés (avril 2024), au forum multilatéral sur la politique industrielle (octobre 2024) et à la réunion annuelle des académies africaines des sciences (novembre 2024).

14. En outre, un nouveau modèle uniformisé de l'évaluation des besoins technologiques a été élaboré, garantissant une présentation cohérente et professionnelle des résultats. La Banque de technologies a également résumé les principales conclusions de l'évaluation des besoins, ce qui a permis d'établir des résumés de deux pages concernant six pays : Bangladesh, Djibouti, Kiribati, Lesotho, Ouganda et Rwanda. Les résumés relatifs à sept autres pays devraient être achevés d'ici le premier trimestre de 2025. Ils constitueront un support de connaissance précieux et un outil de sensibilisation.

15. Même si l'évaluation des besoins technologiques menée actuellement dans les pays clients garde toute son importance, une rétrospection interne a été entreprise pour en améliorer encore la qualité, l'orientation et la stratégie. Il s'agit notamment de mettre davantage l'accent sur des partenariats plus solides, notamment avec le secteur privé, afin de présenter l'évaluation des besoins technologiques comme un instrument permettant d'élaborer des projets pour le pays client dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, l'objectif étant de s'en servir comme d'un instrument pour attirer des investissements du secteur privé.

B. Repérage des technologies, conception de projets et transfert de technologies

16. En 2024, les travaux menés ont porté sur la conception de projets permettant aux pays les moins avancés d'accéder à des technologies adaptées et de les déployer, par la conception de projets facilitant le transfert de technologies et le renforcement des capacités selon des conditions convenues d'un commun accord. Neuf concepts de projet ont été élaborés, portant sur des domaines critiques tels que les technologies émergentes, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les écosystèmes d'innovation, le développement des petites et moyennes entreprises, le renforcement des capacités institutionnelles et techniques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation et l'amélioration du rôle des académies des sciences. Ces projets en cours de préparation seront ensuite soumis à divers guichets de financement et donateurs.

17. En outre, une contribution annuelle de 200 000 dollars de la Türkiye a été demandée à l'appui du projet TechBridge, visant à renforcer la préparation au numérique des petites et moyennes entreprises dans les pays les moins avancés.

18. La Banque de technologies a également collaboré avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Medtronic pour évaluer l'accès à MedTech au Bangladesh et au Rwanda. Les premières conclusions ont été présentées à Genève en octobre 2024 à plus de 250 participants, mettant en évidence les principaux obstacles et les possibilités de faire progresser les techniques sanitaires dans les pays les moins avancés.

19. La Banque de technologies a également recruté un consultant en gestion des connaissances qui a travaillé au recensement des meilleures pratiques, des centres d'excellence et des compétences dans les domaines scientifiques, technologiques et d'innovation prioritaires, afin de les mettre à la disposition des pays clients. Il s'agit d'un élément clé du positionnement de la Banque comme partenaire dans le domaine du savoir sur les plans scientifiques, technologiques et de l'innovation dans les pays les moins avancés, l'objectif étant d'être le premier point d'accès à l'information pour les questions liées à la science, à la technologie et à l'innovation et d'opérer, à terme, comme un « réseau de réseaux ». Ce sera l'un des services que la Banque offrira aux pays clients à l'avenir.

C. Renforcement des capacités, durabilité et transposition à plus grande échelle

20. Ce volet du programme de travail vise à renforcer les capacités des pays les moins avancés d'absorber, d'exploiter et d'élaborer les technologies et le savoir-faire technique transférés. Les principales activités en 2024 sont décrites ci-après.

21. Pour réduire les pertes après récolte dans le secteur de la noix de cajou en Gambie, à la suite d'une mission d'évaluation technique effectuée en mai 2024,

portant sur les agriculteurs et les coopératives, un atelier de renforcement des compétences a été organisé en Türkiye en octobre 2024 : 16 participants issus de plusieurs ministères, de l'alliance pour le cajou en Gambie, de la plateforme nationale des agriculteurs et de la Fédération des associations des producteurs de cajou de Gambie ont été formés à la gestion après récolte et se sont notamment rendus au Conseil de la recherche scientifique et technologique de Marmara pour étudier des techniques peu onéreuses visant à améliorer les rendements.

22. Au Bhoutan, depuis le lancement en 2021 du programme Écouter, entendre et parler, plus de 80 000 enfants souffrant d'une perte auditive ont été dépistés, plus de 9 000 d'entre eux ont été orientés vers des centres spécialisés et près de 3 500 ont reçu un traitement. Dans le cadre du programme, une formation a été organisée à l'intention de 250 techniciens, coordonnateurs de la santé scolaire et audiologistes aux troubles de l'audition, qui touchent environ 2 % des enfants bhoutanais. À la réunion annuelle des parties prenantes à Thimphu en septembre, les participants ont passé en revue les réalisations et décidé que le programme serait maintenu sous la direction du Gouvernement, mettant l'accent sur l'appropriation institutionnelle.

23. Le programme international de formation au design, lancé en 2021 par la Banque de technologies en partenariat avec l'Université Zhejiang et la World Eco-Design Conference a permis l'attribution de 100 bourses. Il aide les étudiants des pays les moins avancés à se former à la création industrielle et à l'entrepreneuriat, face à la grave pénurie de capacités en la matière dans ces pays.

24. Le programme Frontier Tech Leaders, lancé en partenariat avec le PNUD et le Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement, a permis la formation de 180 étudiants de 20 pays les moins avancés à l'apprentissage automatique et au codage, afin de réduire la fracture numérique et de renforcer les capacités d'entrepreneuriat. La mise en place sur le terrain est assurée par le PNUD.

IV. Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources

A. Contexte

25. L'année 2024 a connu un renforcement des relations avec le pays hôte, une plus grande coopération avec les partenaires établis et la mise en place active d'un socle de partenariats avec des donateurs non traditionnels. Les missions régulières à Ankara ont servi d'instrument précieux pour établir des relations avec les pays les moins avancés et les partenaires de développement basés en Türkiye.

B. Mobilisation auprès de pays clients

26. Dans le cadre de sa volonté renouvelée d'intervenir auprès de ses clients, la Banque de technologies a donné la priorité aux pays les moins avancés dans ses activités de mobilisation à l'ONU, à Ankara et à des réunions internationales. Cette action a été complétée par des missions du personnel chargé des programmes dans des pays comme la Gambie et la République-Unie de Tanzanie.

27. En juillet 2024, la Banque de technologies a accueilli 38 spécialistes nationaux des pays les moins avancés et des coordonnateurs résidents des Nations Unies à son siège de Gebze (Türkiye). Avec des référents nationaux de pays les moins avancés, les participants ont insisté sur l'importance de l'évaluation des besoins technologiques et des initiatives de renforcement des capacités tout en s'entretenant des technologies et des services accessibles. Le dialogue avec les référents nationaux

a permis de jeter les bases d'un engagement soutenu au niveau national avec les principaux clients.

28. À Ankara en août 2024, la Banque de technologies a organisé une réunion d'information à l'intention de 27 ambassadeurs de pays les moins avancés, lesquels ont présenté leurs priorités nationales et examiné la façon dont la Banque pourrait appuyer davantage leurs objectifs de développement au moyen d'initiatives ciblées dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Des contributions ont également été demandées à l'élaboration du nouveau plan stratégique pour 2025-2027. Le dialogue et le suivi actif se sont inscrits dans le prolongement de la mobilisation constante qui est menée auprès des ambassadeurs des pays les moins avancés à New York et aux réunions mondiales.

29. Pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2024, la Banque de technologies a contacté les principales parties concernées, dont la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et des représentants au niveau ministériel des pays suivants : Érythrée, Gambie, Îles Salomon, Kiribati, Malawi et Tuvalu.

30. Les événements marquants ont été la première Journée internationale pour la science, la technologie et l'innovation dans le Sud et le fait que la Banque de technologies a été l'un des deux organismes des Nations Unies à faire un exposé au cours d'une réunion historique sur l'intelligence artificielle, organisée par la Chine et la Zambie, portant sur le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle dans les pays les plus pauvres du monde. Les responsables de la Banque se sont également entretenus avec le Président de l'Assemblée générale pour lui présenter les travaux de l'institution qui est déterminée à utiliser la science, la technologie et l'innovation afin d'aider les pays les moins avancés à accélérer leur développement.

31. Étant donné que l'Afrique comprend 32 des 44 pays les moins avancés, l'accent a été mis sur l'établissement de relations avec les institutions et les partenaires de développement africains. Il s'agit notamment d'institutions régionales telles que les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le Réseau des académies des sciences africaines et l'Union africaine.

32. Il convient de noter que la Banque de technologies a poursuivi son action de mobilisation dans la région de l'Asie et du Pacifique pendant cette période, notamment par la tenue de réunions avec des représentants de la Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.

33. Cette action de mobilisation a été étendue sur le plan international par l'intermédiaire de contacts avec le Forum mondial sur la cyberexpertise.

C. Système des Nations Unies

34. L'appui du système des Nations Unies et des coordonnateurs résidents des Nations Unies est essentiel au succès de la Banque de technologies, au regard de son statut d'institution non résidente des Nations Unies. En conséquence, des contacts bilatéraux ont été pris avec les organismes des Nations Unies basés à New York et à Genève afin de renforcer la collaboration et de répertorier les possibilités à cet effet, notamment avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le Centre du commerce international, la

CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les technologies numériques et émergentes et la FAO.

35. À cet égard, l'accent a continué d'être mis en 2024 sur la mobilisation auprès des équipes de pays et des coordonnateurs résidents des Nations Unies. Outre le fait d'accueillir des coordonnateurs résidents à la réunion des personnes référentes des pays les moins avancés en juillet 2024, la Banque de technologies a tenu des réunions virtuelles avec les coordonnateurs résidents des pays suivants : Angola, Djibouti, Kiribati, Malawi, Mozambique et République-Unie de Tanzanie.

D. Partenaires du développement

36. Sachant qu'il importe de renforcer les relations avec des partenaires de développement bien établis, la Banque de technologies a cherché à consolider ses partenariats avec la Türkiye, pays hôte, et à nouer des relations avec des partenaires des pays suivants : Australie, États-Unis d'Amérique, Norvège, République de Corée, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, et l'Union européenne. Au moins trois engagements ont été pris au niveau des ambassadeurs avec l'Australie et la République de Corée.

37. En 2024, la Banque de technologies a contacté des partenaires non traditionnels, ayant un intérêt particulier pour l'avancement de la science, de la technologie et de l'innovation. Il s'agit des pays suivants : Arabie saoudite, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Qatar et République de Corée. Elle a également cherché à nouer des partenariats et des relations avec des institutions et des centres d'excellence partageant les mêmes valeurs, notamment dans les pays du Sud mondial.

E. Développement de projets

38. Consciente de l'importance d'établir de nouveaux partenariats et de mobiliser des fonds, au vu de la dépendance à l'égard d'un seul donateur, la Banque de technologies travaille intensément depuis juillet 2024 à l'élaboration de projets à présenter aux partenaires de développement. À ce jour, des notes de cadrage et des descriptifs de projet ont été préparés en ce qui concerne neuf projets, en tenant compte des modalités d'exécution nationales, régionales et mondiales. Cette démarche permet à la Banque de faire des propositions concrètes aux partenaires du développement dans des domaines hautement prioritaires pour les pays les moins avancés, sur la base de données factuelles issues de l'évaluation des besoins technologiques.

V. Mobilisation et communications

A. Mobilisation

39. La Banque de technologies a accéléré en 2024 son action consistant à défendre le programme relatif à la science, à la technologie et à l'innovation pour les pays les moins avancés. Cette mobilisation lui a également permis de mieux se faire connaître auprès des principales parties prenantes. Un aperçu de ces efforts est présenté ci-après.

40. En octobre 2024, la Banque de technologies a pour la première fois présenté le rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'institution à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, ce qui lui a permis de renforcer sa visibilité et

son profil auprès d'un groupe clé de pays membres. La présentation a suscité des réactions positives et un fort appui en faveur de ses travaux.

41. Au Forum diplomatique d'Antalya, en mars 2024, la Banque de technologies a participé à une table ronde sur les nouvelles méthodes relatives au renforcement des capacités des pays les moins avancés et s'est mobilisée en leur faveur.

42. Au Forum sur l'avenir des pays les moins avancés, qui s'est tenu à Helsinki en avril 2024, la Banque de technologies a fait un exposé sur le renforcement des capacités d'innovation au moyen d'un investissement dans l'éducation et la formation professionnelle.

43. Au neuvième forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, tenu à New York en octobre 2024, la Banque de technologies a coorganisé une activité parallèle sur l'exploitation du potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation visant à améliorer la productivité agricole dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, et sur l'examen du rôle de la technologie dans les systèmes agroalimentaires durables.

44. À la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, tenue à Antigua-et-Barbuda en mai 2024, la Banque de technologies a participé à plusieurs activités parallèles officielles pour présenter ses travaux, notamment une activité conjointe avec l'Autorité internationale des fonds marins, qui a consisté à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les sciences de la mer et à encourager une gestion durable des océans.

45. À la réunion tenue en octobre 2024 de la Commission de la science et de la technique au service du développement, un forum intergouvernemental appuyé par la CNUCED, la Banque de technologies a présenté ses évaluations phares des besoins technologiques.

46. Le sommet de l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technique, tenu en Chine en novembre 2024, a réuni des acteurs clés de la recherche et de l'innovation du monde entier. La Banque de technologies a coorganisé une table ronde de haut niveau sur l'exploitation des connaissances pour faire avancer la science, la technologie et l'innovation.

47. La réunion annuelle de l'Académie africaine des sciences qui s'est tenue en Algérie en novembre 2024 faisait partie intégrante de la stratégie de la Banque de technologies visant à mobiliser les institutions régionales en Afrique qui encouragent la science, la technologie et l'innovation. Il s'agit d'un renforcement du partenariat avec le Réseau des académies des sciences africaines. Un responsable de la Banque a fait une déclaration liminaire sur le maintien de la viabilité financière avec l'indépendance, a participé à la table ronde et a souligné la façon dont les académies et les universités favorisaient le développement.

B. Communication

48. La Banque de technologies a redoublé d'efforts pour stimuler son action de communication et de mobilisation, ce qui a concouru à améliorer sa visibilité et son profil, en particulier dans les forums clés et parmi les principales parties prenantes. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les médias traditionnels, a renforcé sa présence dans les médias sociaux et a réorganisé son site Web, son thème central étant un contenu pertinent et de qualité.

49. La mobilisation auprès des médias traditionnels s'est traduite par un redoublement d'efforts visant à faire connaître les travaux de l'organisation à la télévision et par un recours plus stratégique à la presse écrite en termes d'articles d'opinion sur des questions clés liées à la science, à la technologie et à l'innovation pour les pays les moins avancés. Depuis mai 2024, quatre tribunes libres ont été publiées dans les médias, y compris dans les pays les moins avancés, et reprises dans des publications et des médias influents tels que *Diplomatic Courier*, l'Inter Press Service, l'Agence panafricaine d'information et une série de quotidiens nationaux. La Banque de technologies a également contribué au numéro *SDGs Digest* de la Banque islamique de développement au quatrième trimestre de 2024. Tout sera fait pour poursuivre cet effort en 2025, ce qui contribuera à positionner la Banque comme une institution clé et un partenaire spécialisé dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

50. Dans les médias sociaux, un effort intensif a été fait pour établir une présence plus active. Le nombre total d'adeptes sur toutes les plateformes a augmenté de 20 %, la mobilisation et la portée s'étant élargies ces six derniers mois par rapport au premier semestre de l'année. En 2024, près de 900 000 impressions ont été enregistrées sur X (anciennement Twitter), LinkedIn et Facebook, et 20 000 utilisateurs ont accédé au site Web de la Banque de technologies. Cet effort a été renforcé par l'appui des membres du Conseil d'administration et des utilisateurs actifs des médias sociaux.

51. Le lancement de la Banque de technologies sur Facebook en mai 2024, ainsi que les campagnes visant à promouvoir sa page ont permis d'obtenir plus de 524 000 vues, plus de 3 500 abonnés ayant été enregistrés en 2024. Son site Web a été dynamisé, ce qui a entraîné un pic de nouveaux visiteurs.

52. Pendant la période considérée, le site Web de la Banque de technologies a été remanié au moyen de l'ajout de nouvelles récentes, de tribunes libres et d'un contenu de fond. Cette activité a été appuyée par le recrutement d'un consultant en communication, qui a aidé à transformer la démarche de la Banque sur le plan de la mobilisation externe. Sous réserve de la disponibilité des ressources, cela restera un élément important de ses activités en 2025.

VI. Opérations

A. Introduction

53. Au 31 décembre 2024, le solde inutilisé des contributions au budget de base s'élevait à 3 382 740 dollars. En plus des réserves actuelles, la Banque de technologies recevra la contribution annuelle de 1,7 million de dollars en 2025 au fonds d'affectation spéciale, fournie par le pays hôte, conformément à l'accord financier quinquennal signé le 3 février 2022 avec le Gouvernement turc.

B. Aperçu de l'utilisation du budget

54. À sa session de milieu d'année, en juillet 2024, le Conseil d'administration de la Banque de technologies a approuvé un budget révisé pour 2024 de 2 389 528 dollars.

55. En 2024, la répartition des dépenses totales était structurée comme suit : 1 % affecté à l'appui au Conseil et 32 % à la direction exécutive, à la gestion et à l'appui opérationnel, les 67 % restants étant consacrés au programme de travail. Le taux d'utilisation du budget annuel de base a été de 61 %.

56. Un total de 1 451 419 dollars a été dépensé sur le budget de base de la Banque de technologies (voir tableau).

Dépenses de 2024 et estimations budgétaires pour 2025, par composante

(en dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Dépenses de 2023</i>	<i>Budget approuvé pour 2024</i>	<i>Budget révisé pour 2024</i>	<i>Dépenses de 2024^a</i>	<i>Estimations pour 2025</i>
Appui au Conseil	63 743	61 793	89 360	10,779	79 680
Direction exécutive, gestion et appui opérationnel	461 450	452 447	556 834	416,725	726 147
Programme de travail	479 448	1,432 796	1,468 432	856,937	2,102 159
Total partiel	1,004 641	1,947 035	2,114 626	1,284 441	2,907 986
Dépenses d'appui au programme	132 754	253 115	274 901	166 977	378,038
Total	1,137 395	2,200 149	2,389 528	1,451 419	3,286 024

^a Les chiffres sont provisoires et susceptibles d'être modifiés en raison des écritures de fin d'année sur le budget de 2024.

C. Ressources humaines

57. En 2024, deux postes vacants ont été pourvus : celui de Directeur général (D-2) et celui d'économiste (P-4). À la suite d'un remaniement de l'organigramme, approuvé par le Conseil d'administration, le poste d'économiste (P-3) a été reclassé comme spécialiste de la gestion de programme. Le poste reclassé a été publié en août 2024 et la procédure de sélection a été achevée au 30 décembre 2024.

58. Outre le recrutement de membres du personnel, des effectifs supplémentaires ont été recrutés à court terme pour renforcer les capacités de l'organisation dans les domaines de l'administration, des descriptifs de projet, des communications et de la gestion des connaissances.

D. Audit

59. Le Bureau des services de contrôle interne a procédé en 2022 à un audit des opérations de la Banque de technologies, couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2021 et comprenait :

- a) les mécanismes de gouvernance et de contrôle ;
- b) la planification et l'exécution stratégiques du plan de travail ;
- c) la mobilisation des ressources ;
- d) la gestion des effectifs et des autres ressources.

60. Par voie de conséquence, 10 recommandations ont été communiquées et ont été toutes appliquées.